

**RESUME DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 FEVRIER 2007**

Présents : André DRICOT, **Bourgmestre Président** ;
Philippe BELOT, Sabine MAGIS, M. Georges DE COSTER, Echevin (e) s;
Pascal JACQUIEZ, ~~Michel PAULY, Christian Hernoux~~, Sophie VERHELST, Jacques
PETITJEAN, Brigitte GILLES, Christian LATHURAZ, **Conseillers Communaux** ;
Mme Sabrina Lauvaux, **Présidente CPAS** ;
Mme M-P. FAYS, **Secrétaire Communale**.

Monsieur le Bourgmestre excuse MM. Christian Hernoux et Michel PAULY.

A l'exception des points 2 et 9, les décisions sont prises à l'unanimité.

SEANCE PUBLIQUE

LE CONSEIL,

1°) **Rapport de présentation du budget et sur les affaires de la commune au cours de la période du 01/10/2005 au 30/09/2006**

EMET un avis favorable sur le rapport de présentation du budget et sur les affaires de la commune au cours de la période du 01/10/2005 au 30/09/2006.

2°) **Décision sur ventilation des subsides**

DECIDE par 8 oui et 1 abstention (C. LATHURAZ) de la ventilation des subsides pour l'année 2007.

3°) **Art 101/124/02 : délégation au Collège Communal pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité**

DONNE délégation au Collège pour des petits investissements pour l'équipement des mandataires dans les limites suivantes :

- montant maximum du marché : **500,00 € TVAC.**
 - montant maximum par pièce : **300,00 € hors TVA.**
-

4°) **Art 104/124/02 : délégation au Collège Communal pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité**

DONNE délégation au Collège pour des petits investissements pour l'équipement des services administratifs dans les limites suivantes :

- montant maximum du marché : **500,00 € TVAC.**
 - montant maximum par pièce : **300,00 € hors TVA.**
-

5°) **Art 421/124/01-02 : délégation au Collège Communal pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité**

DONNE délégation au Collège pour des petits investissements pour acquisition de matériel et d'outillage pour le service voirie dans les limites suivantes :

- montant maximum du marché : 1.240,00 € TVAC.
 - montant maximum par pièce : 745,00 € hors TVA.
-

6°) **Art 722/124/06-02 : délégation au Collège Communal pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité**

DONNE délégation au Collège pour des petits investissements pour l'équipement des écoles et du personnel enseignant dans les limites suivantes :

- montant maximum du marché : 500,00 € TVAC.
 - montant maximum par pièce : 300,00 € hors TVA.
-

7°) **Décision sur investissements à réaliser dans le cadre du budget extraordinaire après approbation de ce dernier**

a) **Acquisition 2 ordinateurs : Mandataires**

DECIDE d'acquérir un ordinateur pour le Bourgmestre et un pour les échevins.

b) **Acquisition ordinateur : Administration**

DECIDE de prévoir un crédit pour le remplacement éventuel d'un ordinateur pour les services administratifs.

c) **Achat matériel de signalisation routière et petit équipement**

DECIDE de prévoir un crédit pour l'acquisition de matériel de signalisation routière.

d) **Achat nouvelles bâches : chapiteau**

DECIDE d'acquérir de nouvelles bâches pour le chapiteau.

e) **Achat mobilier scolaire**

DECIDE de prévoir un crédit pour acquérir du mobilier scolaire.

8°) **Décision sur travaux à réaliser dans le cadre du budget extraordinaire après approbation de ce dernier**

a) **Maintenance extraordinaire égouts**

DECIDE de prévoir un crédit pour réfectionner les égouts si nécessaire.

b) **Maintenance extraordinaire filets d'eau**

DECIDE de prévoir un crédit pour réfectionner les filets d'eau si nécessaire.

9°) **Budget communal 2007**

VOTE, par 8 oui et 1 abstention (C. LATHURAZ), le budget communal 2007.

Au service ordinaire, il présente un mali de **161.565,31 €** sur l'exercice propre et un boni général de **567.433,41 €**. Au service extraordinaire, il présente un mali de **72.484,30 €** mais s'équilibre au général.

10°) **Dotation communale budget 2007 de la zone de police**

VOTE une somme de **190.283,56 €** à titre de dotation communale à la zone de police.

11°) **Vote d'un troisième douzième provisoire**

RETIRE ce point de l'ordre du jour, le budget communal ayant été voté précédemment.

12°) **Travaux forestiers 2006 : Approbation devis de boisement**

APPROUVE un devis de boisement pour un montant de recettes de **4.128,48 €** et de dépenses de **4.475,32 €**.

13°) **Romerée : Modification par élargissement du chemin vicinal N° 9 : signature du contrat avec le STP**

SIGNE un contrat avec le STP pour la modification du chemin vicinal n° 9 à ROMEREE.

14°) **Délégation au Collège Communal en matière de désignations d'agents contractuels**

DONNE délégation au Collège Communal pour remplacer temporairement des agents contractuels en cas de maladie ou de congés.

15°) **Désignation 2 membres Maison du tourisme**

DESIGNE MM. BELOT Philippe et VERHELST Sophie comme représentants de la commune à la Maison du Tourisme.

16°) **Autorisation d'ester en justice : Récupération fermages - Délégation au Collège Communal**

DONNE délégation au Collège Communal pour ester en justice pour la récupération de fermages impayés.

17°) **Libération des marchés de l'Electricité et du Gaz en Région Wallonne : Regroupement des achats d'électricité et de gaz via l'intercommunale IDEFIN : Décisions**

DECIDE d'adhérer à la proposition de l'Intercommunale IDEFIN de regrouper les achats d'électricité et de lancer la procédure de marché.

HUIS CLOS

18°) **Ratification désignation contremaître ff - Octroi allocation de suppléance : MINET Vincent**

RATIFIE la désignation du Collège Communal désignant Mr MINET Vincent en qualité de contremaître ff et lui octroie l'allocation de suppléance.